

RÉDACTION
 ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 Suisse, Fr. 1 50 4 — 7 — 13 —
 Etranger, 2 80 7 — 13 50 25 —

Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
 Les abonnements partent
 du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

ANNONCES
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 HAASENSTEIN & VOGLER
 Rue St-Pierre
 Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 »	ou
L'étranger	25 »	son espace.
Reclames	50 »	

M. V. X.

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Combats en Artois, devant Soissons et en Champagne. En Albanie, entrée des Bulgares à El Bassan.

Des actions d'infanterie d'une certaine importance sont engagées sur le front occidental. Elles ont pour théâtre la région au nord d'Arras, le secteur de Soissons et le front de Champagne.

Au nord d'Arras, les Français ont fait de grands efforts, pendant la dernière quinzaine, pour contenir la poussée allemande sur les pentes occidentales des hauteurs de Vimy; vers la fin de janvier, les Allemands avaient fait un pas en avant assez sensible, sur un front d'un kilomètre et demi. Hier dimanche, après un fort bombardement, ils ont fait une tentative pour gagner de nouveau du terrain. Au prix de quatre attaques, ils ont réussi à occuper momentanément les premières lignes françaises; mais ils en ont été délogés aussitôt après. Leur dernier communiqué ne parle pas encore de cette affaire; il indique le butin fait jusqu'au 9 février.

Dans le secteur de Soissons, une attaque allemande, préparée par un fort bombardement, a atteint la première ligne française barrant la boucle de l'Aisne dans laquelle se trouvent les faubourgs de Soissons. Une contre-attaque a expulsé l'ennemi du terrain qu'il avait conquis.

En Champagne, les Français avaient attaqué vendredi à Fails droite du front, au nord du Mesnil. Ils ont gagné la deux ou trois cents mètres de tranchées ennemies. Le lendemain, les Allemands prononcèrent une contre-attaque sur ce point et se lançaient, en même temps, à l'assaut des positions françaises à l'aile gauche du secteur de Champagne, entre les routes Somme-Py-Soutain et Saint-Souplet-Saint-Hilaire. Le communiqué français de samedi soir annonce que l'ennemi a réussi à pénétrer dans un petit saillant du front, entre ces deux routes. Les Allemands annoncent la prise de 700 mètres de tranchées adverses au sud de Sainte-Marie-à-Py, localité située derrière les lignes allemandes, à mi-distance entre Somme-Py et Saint-Souplet. Le communiqué de Paris d'hier soir dimanche parle d'une nouvelle attaque allemande, sur la droite du point où s'est déroulée l'action ci-dessus, à l'est de la route de Tahure à Somme-Py, et annonce la perte de quelques éléments de tranchées avancées.

Ces diverses actions se sont déroulées par un très mauvais temps.

Si l'on y ajoute les précédentes attaques allemandes au sud de la Somme, le bombardement de Belfort et l'activité générale de l'artillerie, on ne peut se défendre de l'impression que la situation est extrêmement tendue sur le front occidental et l'on est tenté de conclure à des événements prochains.

Mais ce n'est là qu'un sentiment et il se peut fort bien que l'on se trompe en croyant à une crise imminente. La préparation de la grande offensive à laquelle les Allemands devront bien se résoudre — à moins qu'ils ne soient devanés par l'adversaire — est affaire belle qu'on peut douter que tout soit déjà prêt pour ce coup de dé formidable.

Dans Paris-Midi, M. Henry Bérenger émet l'idée que les Allemands — qui dans cette interminable guerre ont constamment imposé leur volonté — doivent probablement rechercher de nouveaux théâtres d'opérations. Il conjecture qu'ils pourraient préparer une surprise en lançant leur flotte énorme vers le Pas-de-Calais ou vers l'Atlantique par le nord de l'Écosse. Il suppose aussi qu'ils pourraient lancer une armée sur la Lombardie du sud de la France par les Alpes maritimes. Comme ils risqueraient de perdre beaucoup de monde en heurtant le front actuel, M. Henry Bérenger ne recule pas devant l'hypothèse de les voir franchir les Alpes en violant le territoire suisse.

Cette perspective nous paraît invraisemblable, mais, quoi qu'il en soit, les Suisses ont le devoir d'oublier tout ce qui divise pour songer toujours à défendre énergiquement leur neutralité.

Après beaucoup de dîners et beaucoup de toasts, M. Briand et ses acolytes ministériels ont quitté Rome, samedi soir, à 7 heures et demie, pour leur visite obligée au quartier général italien, où se trouve le roi. Le général Pellé les y avait précédés afin de préparer avec le généralissime Cadorna les conclusions militaires du voyage de M. Briand. Celui-ci avait eu, samedi matin, au ministère des affaires étrangères, à Rome, avec M. Salandra et M. Sonnino et en présence de l'ambassadeur de France, la grande entrevue qui devait sceller l'importance de sa visite.

Selon le communiqué à la presse, dans cette séance, on est tombé d'accord sur la nécessité de coordonner plus étroitement les efforts des Alliés en vue de mieux assurer l'unité d'action, et, à cet effet, il a été décidé de réunir à Paris, dans le plus bref délai, une conférence des Alliés, comprenant des représentants politiques et des délégués militaires.

Mais c'est là une décision qui avait déjà été prise. En nous réchauffant ce plat diplomatique, les deux premiers ministres de France et d'Italie ont simplement voulu dissimuler des déterminations plus importantes.

Avant de quitter Rome, M. Briand a reçu une délégation de journalistes. Des discours ont été échangés entre le député Torre, président de l'Association de la presse italienne, M. Carry, qui a parlé au nom de l'Association de la presse étrangère, et le président du ministère français. M. Briand a déclaré que l'accord était réalisé avec l'Italie tant au point de vue des décisions à prendre que des moyens de les exécuter.

Quelles décisions ont été prises dans les réunions de la Consulta, à Rome? C'est la question que chacun se pose en Italie et à laquelle personne ne peut encore répondre. On aura probablement examiné la question de savoir si l'Italie doit intensifier son effort contre l'Autriche ou si elle doit s'engager dans d'autres entreprises. On doute que MM. Briand et Salandra aient tranché à eux seuls une question qui est de la compétence des états-majors.

La lecture des journaux italiens laisse voir que l'on est loin d'être d'accord en Italie sur ce grave problème. Les interventionnistes, partisans de la guerre à outrance, réclament, comme l'on sait, la déclaration de guerre à l'Allemagne et l'extension de la guerre nationale.

En France et en Angleterre, on s'indigne contre M. Wilson, qui non seulement a abandonné sa demande catégorique de désaveu par l'Allemagne du torpillage du Lusitania, mais encore aurait accepté de prévenir les Américains qu'ils voyageraient à leurs risques et périls sur des navires marchands armés, tandis que, jusqu'ici, le gouvernement des Etats-Unis avait maintenu que les Américains devaient pouvoir voyager sans crainte sur les navires marchands des Alliés, que ces bâtiments fussent armés ou non.

Nouvelles diverses

Le roi de Bulgarie arrive aujourd'hui, lundi, à Vienne, pour faire une courte visite à l'empereur François-Joseph.

— Essad pachà, chef des Albanais, s'apprêterait à partir de Durazzo pour l'île grecque de Corfou.

— L'un de nos correspondants, M. Oscar Havard, a écrit, dans le Gaulois, un intéressant article sur la famille Wattenwyl.

— A cause de la crise du papier, les principaux journaux de Paris ont mis à l'étude la réduction de leur nombre de pages.

— L'agence Fournier à Paris est suspendue, jusqu'à nouvel ordre, pour propagation de nouvelle fautive.

La surveillance économique
 Le Temps de Paris expose avec quelles minutieuses précautions s'exerce en Suisse la surveillance économique et termine par ces lignes significatives :
 « En ces heures troublées, où l'on ne saura

trop demander aux gouvernements et aux citoyens d'être prévoyants, il est bon, cependant, pour éviter de nuire à l'expansion économique, d'écartier les suspensions non fondées et d'apprécier à leur juste valeur les mesures prises d'un bout à l'autre de la Suisse pour parer à la contrebande de guerre.

Aux adhérents du parti conservateur populaire suisse

Chers concitoyens,
 Depuis plus de dix-huit mois, la guerre mondiale gronde autour de nous. La Providence a épargné notre pays. Nous ne saurions en être assez reconnaissants.

Mais la situation grave que nous traversons impose au peuple suisse et à ses autorités de lourds devoirs. Jusqu'ici, nous les avons remplis sans défaillance. Nous avons de même accepté avec une patriotique abnégation les sacrifices qui nous étaient demandés.

Cependant, certains événements récents sont de nature à inspirer des inquiétudes. Ils font craindre que nous ne laissions affaiblir le respect de l'autorité et de la loi, que l'estime entre Confédérés et surtout la confiance ne soient ébranlées.

C'est pourquoi nous faisons appel au traditionnel esprit suisse et à cette confiance réciproque si nécessaire à l'heure actuelle.

Nous sommes convaincus, chers concitoyens, que vous avez conscience des devoirs qui vous incombent dans des temps aussi critiques et que vous êtes fermement résolus à les accomplir. Gardez tous votre sang-froid. Tout autour de nous, le mot d'ordre est : tenir. Que ce soit aussi le nôtre. Mais un peuple ne peut garder intact le faisceau de ses énergies que par le respect de la loi, par l'estime mutuelle entre les citoyens, par la confiance dans les autorités. Ce n'est l'heure ni de la critique, ni de la défiance, ni des querelles intestines. En disant cela, nous ne croyons pas porter atteinte aux droits de la démocratie, car ce n'est pas renoncer à un droit que d'imposer à son exercice les restrictions dictées par l'intérêt du pays.

Chers conservateurs suisses, nous avons les mêmes croyances religieuses et les mêmes convictions politiques. Nous n'avons qu'une patrie : sermons-nous autour d'elle à l'heure du danger.

Dieu protège la Suisse!
 Sarnen et Fribourg, le 10 février 1916.
 Au nom du comité directeur
 du parti conservateur populaire suisse :
 Le vice-président, Eug. Deschenaux. Le président, Adalbert Wirz.

En cas de recours

Plusieurs journaux soulevaient la question de savoir si, dans le cas où le jugement du tribunal militaire donnerait lieu à un recours en cassation, la convocation des Chambres serait retardée d'autant. Le Conseil fédéral n'a pas envisagé officiellement la question, mais au palais fédéral l'opinion générale est qu'un recours en cassation ne retarderait en aucune façon la convocation de l'assemblée fédérale. Rappelons à ce sujet que la procédure militaire ne connaît pas le recours en appel, mais seulement le recours en cassation pour vice de forme.

Nouvelles attributions des tribunaux civils

Le Conseil fédéral a pris samedi au sujet du transfert de compétence des tribunaux militaires, aux tribunaux civils une décision dont nous relevons les principales dispositions suivantes :

- La poursuite et le jugement des actions punitives dans les arrêtés suivants sont confiés aux cantons :
- 1^o Arrêté du Conseil fédéral tendant à assurer l'alimentation en pain du pays du 27 août 1914; arrêté du Conseil fédéral sur la vente des céréales du 8 septembre 1914 et les différents arrêtés le complétant ou le modifiant; dispositions d'exécution du Département militaire suisse du 1^{er} décembre 1913 et du 27 octobre 1915 aux arrêtés fédéraux d'août et septembre 1914, tendant à assurer l'alimentation en pain du pays et la vente des céréales; ordonnances du Département militaire suisse concernant l'emploi de farines blanches pour la boulangerie et aux prix maxima des pâtes alimentaires et de la semoule de blé dur; arrêté du Conseil fédéral tendant à assurer l'alimentation en pain du pays du 3 décembre 1915; ordonnance du Département militaire suisse tendant à la réquisition de farines blanches et de semoule dans les moulins, du 15 décembre 1915, et sur la teneur de la farine pleine, de la même date.
 - 2^o Arrêté du Conseil fédéral sur l'importation de céréales, de farine et de fourrages par la Confédération, du 9 janvier 1916.
 - 3^o Arrêté du Conseil fédéral sur l'importation du

riz et des produits de la mouture du riz par la Confédération, du 2 octobre 1915.

4^o Arrêté du Conseil fédéral tendant à se procurer la paille pour l'armée, du 23 septembre 1914.

5^o Arrêté du Conseil fédéral pour assurer la fourriture du cuir pour le pays et la fixation des prix maxima pour le cuir, du 26 mars 1915.

6^o Ordonnance du Département militaire fédéral tendant à exonérer de la mobilisation les juments d'élevage.

7^o Arrêté du Conseil fédéral relatif aux interdictions d'exportation du 17 septembre 1914 et les dispositions qui sont venues le compléter ultérieurement; arrêté du Conseil fédéral concernant la punition des contraventions à l'interdiction d'exportation, du 30 décembre 1915.

Les autorités administratives restent compétentes pour poursuivre et juger les actions punissables sus-nommées en tant que les dispositions actuellement en vigueur leur donnent ces compétences. Le premier chapitre de la loi fédérale sur le droit pénal fédéral du 4 février 1883 est applicable aux actes punissables sus-nommés. Les gouvernements cantonaux doivent transmettre tout de suite au procureur général de la Confédération pour être transmis au Conseil fédéral tous les jugements des tribunaux disposés de peine, rendus par les autorités administratives et les décisions des autorités de renvoi qui seraient rendues sur leur territoire sur la base des arrêtés ci-dessus.

Cet arrêté fédéral entre en vigueur le 15 février 1916. Par suite, les dispositions de la loi fédérale qui sont en contradiction avec les dispositions de cet arrêté sont annulées, en particulier l'arrêté du Conseil fédéral du 10 novembre 1914 relatif à l'interprétation des arrêtés fédéraux du 27 août et 8 septembre 1914 devient sans effet. Les affaires pénales encore pendantes devant les tribunaux militaires au moment de l'entrée en vigueur de cet arrêté seront jugées par les tribunaux militaires.

En Suisse allemande

Baden, 13 février.

Le comité central du parti radical du canton d'Argovie a adressé au Conseil fédéral une résolution déclarant que le comité central du parti, réuni au complet, après avoir discuté calmement les graves accusations et les reproches adressés aux autorités politiques et militaires du pays et qui ont causé dans le peuple suisse une grande agitation, ne croit pas devoir prendre position dans l'affaire de l'état-major, les colonels impliqués dans cette affaire ayant à répondre devant les tribunaux. Quant au reste, le comité central déclare que des irrégularités et des fautes isolées commises dans l'exercice de devoirs nouveaux et inaccoutumés dans les diverses branches de l'administration militaire et civile, mise sur pied de guerre, n'autorisent personne à lancer contre les autorités suprêmes du pays et de l'armée le reproche d'avoir négligé leurs devoirs et compromis les intérêts du pays.

Le comité central unanimement regrette et désapprouve les attaques injustifiées contre le Conseil fédéral et la direction de l'armée. A l'unanimité, il exprime au Conseil fédéral, au général et au chef de l'état-major général ses remerciements bien mérités pour les efforts éminents et couronnés de succès qu'ils ont faits pour maintenir la sécurité et l'intégrité du pays. Le comité central tient tout particulièrement à exprimer au Conseil fédéral et à la direction de l'armée sa confiance sans bornes pour leur prudence, leur énergie et leur fidélité à la patrie.

Assemblées neuchâteloises

Neuchâtel, 13 février.

Les délégués des sections du parti radical neuchâtelois, réunis au nombre de 600 à Peseux, dimanche après-midi, ont voté à l'unanimité une résolution félicitant le gouvernement neuchâtelois de ses démarches à Berne, demandant que la pleine lumière soit faite prochainement devant les Chambres sur l'ensemble de l'affaire, la subordination du pouvoir militaire à l'autorité civile, réclamant des réformes profondes dans les conceptions militaires en Suisse et affirmant l'attachement inébranlable des radicaux neuchâtelois à la patrie suisse.

Les délégués des sections du parti libéral, réunis au nombre de 250 à Neuchâtel, ont voté une résolution félicitant le Conseil d'Etat neuchâtelois pour son attitude, affirmant l'ardent esprit confédéral de l'assemblée, réclamant une convocation rapide des Chambres, demandant le rétablissement normal de la suprématie du pouvoir civil et la limitation des pleins pouvoirs au rattachement et à la finance et exprimant la plus entière confiance dans l'esprit patriotique des soldats qui vont être mobilisés. (On sait que l'Union chrétienne — société protestante de jeunesse — de Boudry, a lancé un appel invitant les soldats à ne pas répondre à l'ordre de marche.)

Les incidents de Lausanne

Le Conseil fédéral a ordonné, comme on sait, l'ouverture d'une instruction judiciaire sur les manifestations de Lausanne. L'incident du drapeau du consulat allemand est de la compétence du juge fédéral, tandis que les ma-

nifestations qui ont suivi sont du ressort cantonal.

L'accusation sera dirigée, en premier lieu, contre le nommé Marcel Hunziker, qui a enlevé le drapeau, et peut-être encore contre deux autres manifestants. Il sera fait application de l'article 41 du code pénal, qui prévoit la punition, par la prison ou l'amende, de celui qui a violé un territoire étranger ou commis un autre acte contraire au droit des gens.

Après la clôture de l'instruction, le dossier sera transmis au président de la Chambre d'accusation, lequel prononcera sur la mise en accusation et tranchera la question de compétence.

En cas de mise en accusation, l'affaire viendra devant les Assises fédérales. Selon l'article 107 du code de procédure pénale, le Tribunal fédéral, avec l'assistance des jurés, tranche la question de fait.

Si, comme c'est assez probable, Hunziker ne rentre pas au pays pour se livrer à la justice, il sera jugé par contumace. Dans le cas où il serait seul inculpé, le jugement interviendrait rapidement.

Au Grand Conseil de Genève

La réponse du Conseil d'Etat aux interpellations militaires Vitis incidents

Genève, 13 février.

L'ordre du jour du Grand Conseil de samedi, qui comportait la réponse du Conseil d'Etat aux diverses interpellations développées précédemment par MM. les députés de Rabours, Sigg, Bourquin et Willemain, avait attiré un public extraordinairement nombreux, qui se pressait dans les tribunes et stationnait même sur la rampe de l'Hôtel-de-Ville.

Le président du Conseil d'Etat, M. H. Fazy, a prononcé un discours parlementaire élevé, calme, digne, un véritable discours d'homme d'Etat. L'orateur a dit, en termes excellents, tout ce qu'il fallait dire, et sa parole châtiée, à la fois simple et soignée, aura du retentissement en Suisse et même chez nos voisins de l'étranger.

Avant la Constitution fédérale de 1848, le Grand Conseil donnait des instructions aux députés cantonaux à la Diète. Maintenant, par le fait de la centralisation, de nombreuses compétences cantonales ont disparu et il arrive rarement que nous soyons appelés à discuter des questions fédérales dans cette enceinte, a dit M. Fazy.

Le doyen du Conseil d'Etat fait ensuite l'exposé très complet des relations qu'a entretenues, dès le début de la guerre, notre gouvernement avec les Autorités fédérales.

« Nous sommes intervenus, la première fois, lorsque parut l'ordre d'armée du 8 septembre 1914, louant la méthode allemande du drill et formulant des idées militaristes incompatibles avec nos traditions. Le 29 septembre, nous avons signalé à Berne la mauraie impression que cet ordre du jour avait produit dans notre canton.

« Aucune réponse ne nous fut donnée, mais, à partir de ce moment, le ton des circulaires du général fut plus modéré. Le résultat était donc atteint.

« Le 28 juillet 1915, une délégation du Conseil d'Etat s'est rendue à Berne, pour y exposer nos doléances au sujet de nos relations avec la zone et des sévérités exagérées de la censure à l'égard de la presse. Sur le premier point, nous rappelâmes à qui de droit que la base de nos relations avec la zone n'était point la convention franco-suisse de 1882; mais bien le traité de Turin de 1816 qui contient des dispositions immuables sur ce sujet.

« Nous avons aussi sollicité des renseignements sur la fameuse entrevue de Litzel, dont paria la presse en son temps, et témoigné notre étonnement de ce que des choses semblables pussent se passer. A cette occasion, notre collègue, M. Magnenat, au moment de prendre congé de M. le président de la Confédération, fit allusion, parait-il, au cas de M. le colonel Egli.

« Le Conseil d'Etat a télégraphié à Berne, au sujet de l'affaire Egli-Wattenwyl, le 14 janvier 1916, demandant que des mesures sévères fussent prises à l'égard des deux inculpés.

« Enfin, la semaine dernière, une délégation, dont je faisais partie, eut une entrevue avec plusieurs conseillers fédéraux, et, tout en gardant une respectueuse déférence vis-à-vis de notre haute Autorité, nous avons tenu un langage très ferme et nous avons insisté pour que les débats de l'affaire en cours fussent publics; c'est la seule manière de calmer l'agitation populaire.

« Ce cas est un de ceux où l'intérêt général prime tout.

« Nous avons aussi exprimé le désir de voir convoquer prochainement l'Assemblée fédérale.

« Qui donc supposait une si longue durée de la guerre quand les pleins pouvoirs ont été accordés au Conseil fédéral?
 « Peu à peu, dans l'armée, se sont introduites des pratiques abusives, que nous reprochons.

Qu'on fasse ce qui est nécessaire pour la défense du pays, nous sommes tous d'accord ; mais nous exigeons la subordination du pouvoir militaire à l'autorité civile.

Chez nos Confédérés de la Suisse allemande, on se rend compte aussi que quelque chose ne va pas et qu'il faut y remédier.

Il eût fallu, comme j'en avais fait la proposition, réunir la commission des pleins pouvoirs quinze jours avant chaque session des Chambres ; on revient maintenant à cette idée, et le Conseil fédéral donnera les explications nécessaires.

Tout homme politique rencontre dans sa carrière des circonstances difficiles. Tantôt il faut stimuler l'opinion publique, tantôt il faut la retenir et lui empêcher le sang-froid.

Des fautes ont été commises, elles sont réparées. On doit multiplier ses efforts pour calmer la population et éliminer toute agression dans nos rapports avec nos Confédérés.

L'effervescence populaire est légitime dans une démocratie, mais elle doit rester dans les limites prescrites par le patriotisme et l'ordre public.

Tel est, sommairement analysé, le discours de M. Fazy ; je n'ai jamais vu notre chef de gouvernement aussi ému et vibrant. A chaque instant, ses déclarations marquées au coin de la sagesse et de l'expérience politique étaient saluées par des applaudissements unanimes.

M. de Rabours a répondu, en couvrant de fleurs le président du Conseil d'Etat et en félicitant ce corps de ses démarches et de son activité.

M. Fazy avait, on le sait, envoyé, du haut du siège présidentiel du Conseil national, un hommage de sympathie à la malheureuse Belgique.

Demain, de nombreux citoyens vont être mobilisés ; nous comptons sur leur esprit de discipline ; ils donneront ainsi une leçon à ceux qui, haut placés, ont forfait à leur devoir, a dit M. de Rabours.

Il fut encore répondu aux interpellations de MM. Sigg et Bourquin ; puis M. l'ancien conseiller d'Etat Magnenet a demandé la parole.

Avec ce député, le ton de la discussion, jusqu'à si élevé, s'abaisse rapidement.

L'orateur corrobore l'exposé de M. Fazy, puis il relate tout au long la visite qu'il fit, en compagnie de MM. Fazy et Mussard, à M. le président de la Confédération Molta.

Au moment de partir — nous étions tous debout — je fis part à M. Molta du bruit qui courait sur le compte du colonel Egli, l'accusant d'être un agent allemand et je lui demandai s'il avait eu connaissance de ce fait. M. le président de la Confédération répondit que le colonel Egli avait été imposé par le colonel de Sprecher, qu'il avait effectivement des sympathies allemandes et que, si tôt la guerre finie, il ne ferait plus partie de l'armée.

MM. Fazy et Mussard opinent de la tête en signe d'assentiment (1).

Le reste du discours de M. Magnenet ne présente que peu d'intérêt.

M. Willemain raconte ensuite par le menu ses entretiens successifs avec M. le conseiller national Secrétan, avec MM. Molta et Decoppet, conseillers fédéraux, au sujet de l'affaire des colonels. La Gazette de Lausanne et la Liberté elle-même ont publié ces déclarations. Il est donc superflu d'y revenir.

Cette séance mémorable qui avait dignement commencé s'est terminée en queue de poisson ; du reste, après les discours de MM. Fazy et de Rabours, l'intérêt était épuisé.

Aujourd'hui, dimanche, a eu lieu, au Bâtiment électoral, provisoirement aménagé, une grande assemblée populaire de protestation convoquée par les radicaux et à laquelle des orateurs d'autres partis devaient prendre la parole. Au dernier moment, il est apparu que la séance du Grand Conseil avait complètement défloré le sujet et qu'il devenait inutile de ressasser la même histoire. Aussi, démocrates, indépendants et jeunes radicaux ont-ils refusé de se joindre au mouvement. Seuls, radicaux et socialistes y devaient participer.

Au Bâtiment électoral
Genève, 13 février.

L'assemblée du Bâtiment électoral a entendu des discours de M. Peter, conseiller national, du réfractaire Naine, député au Grand Conseil, de MM. Sigg, conseiller national, et Fazy, président du Conseil d'Etat. Elle a voté l'ordre du jour suivant :

1. Assemblée populaire réunie au Bâtiment électoral le 13 février.

2. Proteste contre les agissements des deux officiers supérieurs détestés à la justice militaire, regrettant que les autorités compétentes n'aient pas plus tôt pris des mesures énergiques contre eux ;

3. Demande de la convocation immédiate des Chambres fédérales aux fins de sanctionner :
a) la limitation des pleins pouvoirs, avec le contrôle de la commission des Chambres fédérales ;
b) la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil, en précisant leurs compétences respectives ;
c) la réduction des compétences des tribunaux militaires aux seuls délits commis par des militaires ;
d) la remise à un Département fédéral autre que

(1) Note de la Rédaction. — Le Journal de Genève d'hier dimanche contient à ce propos la remarque suivante :

« Nous savons que, en effet, il a été question du colonel Egli dans cet entretien. Mais nous savons aussi, de source absolument certaine, que M. Molta déclare que le propos qui aurait été tenu devant lui par le magistrat genevois, à savoir que le colonel Egli serait l'agent de l'état-major allemand, est « tellement monstrueux que, s'il avait été formulé il se serait, a dit M. Molta, gravé dans mon esprit. Or, je ne me souviens pas et je suis même certain que ce propos n'a pas été tenu devant moi ».

Un correspondant de Bienne nous avait déjà mandé, le 5 février, que dans la nouvelle entrevue du Conseil d'Etat genevois avec le Conseil fédéral, le jeudi 3 février, il avait été fait bonne justice du dire de M. Magnenet.

Le Département militaire de l'application des monopoles et de toutes les mesures économiques concernant la population, avec le concours des cantons.

Le Journal de Genève d'hier, dimanche, publiait la déclaration suivante :

Notre population a été profondément troublée lorsqu'elle a appris que de graves abus avaient été commis par des officiers en qui elle avait mis toute sa confiance.

Le parti démocratique a été le premier à signaler ces abus aux autorités fédérales, à en demander la répression et à réclamer que la justice punisse les coupables.

A l'occasion de ces événements, le parti radical-libéral convoque une assemblée populaire et nous demandons d'y envoyer des orateurs. Bien que nous soyons de cœur avec tous les citoyens décidés à protester contre les fautes signalées, nous estimons qu'il est préférable de ne pas participer à cette assemblée.

La justice est saisie. Elle doit se prononcer en dehors de toute influence et de toute pression. Nous devons attendre son verdict calmement, comme des citoyens libéraux.

Le Conseil fédéral de son côté, ainsi que l'a demandé l'Union libérale romande, paraît être fermement résolu à donner satisfaction aux justes revendications du peuple et à prendre les sanctions nécessaires. Il a décidé déjà de restituer au pouvoir civil la plupart de ses prérogatives, et de convoquer très prochainement les Chambres fédérales pour leur rendre compte de l'usage qu'il a fait de ses pleins pouvoirs.

Dans ces conditions nous estimons qu'une manifestation comme celle de dimanche, sur l'opportunité de laquelle nous ne fûmes pas consultés, est actuellement sans objet.

(Suivaient les signatures des membres du comité démocratique (conservateur protestant) genevois.)

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL
Journée du 11 février

Communiqué français de samedi, 12 février : Selon de nouveaux renseignements, l'attaque de grenades que nous avons exécutée hier après midi en Champagne, dans la région au nord-est de la Butte du Mesnil, nous a mis, à la suite de l'action de l'artillerie, en possession de trois cents mètres de tranchées ennemies. Une contre-attaque ennemie effectuée au cours de la nuit a été complètement repoussée. Soixante-cinq prisonniers, dont un officier, sont restés entre nos mains.

Communiqué allemand de samedi, 12 février : Après un feu très violent sur une grande partie de notre front de Champagne, les Français ont attaqué, le soir, à l'est de la métairie de Maison-de-Champagne (nord-ouest de Massiges), et ont pénétré dans notre position sur une étendue de mètres de 200 mètres.

Journée du 12 février

Communiqué français de samedi, 12 février, à 11 heures du soir : En Belgique, après une préparation d'artillerie assez violente, les Allemands ont, à plusieurs reprises, tenté de franchir le canal de l'Yser, à la hauteur de Steenstrate-Hetsas. Sous le feu combiné de notre artillerie et de nos mitrailleuses, ces tentatives ont échoué.

En Champagne, l'activité de l'artillerie a été très grande dans la région de la Butte de Le Mesnil et dans celle du Navarin.

Après un bombardement de plusieurs heures, l'ennemi a réussi à pénétrer dans un petit saillant de nos lignes, entre la route de Navarin et celle de Saint-Souplet, au nord-est de la Butte de Le Mesnil. Les Allemands ont essayé, par une nouvelle contre-attaque, de nous chasser d'un élément de tranchée occupé par nous hier. Ils ont été repoussés et nous avons continué à progresser à la grenade, à l'est de cet élément. Nous avons fait quelques prisonniers.

En Argonne, vers le Four de Paris, nous avons fait donner un camouflet, qui a bouleversé les travaux de mine de l'adversaire.

Dans les Vosges, au nord de Wissenbach (est de Saint-Dié), une attaque d'infanterie ennemie fut accueillie par notre feu et n'a pu aborder nos premières lignes.

Communiqué français d'hier dimanche, 13 février : Au nord de Vic-sur-Aisne, notre artillerie a dispersé quelques fractions ennemies s'avancant jusqu'à nos fils de fer.

Au nord-est de Soissons, les Allemands ont pu, à la suite d'un bombardement, atteindre notre tranchée aux environs de la route de Crouy. Une contre-attaque les rejeta aussitôt. L'ennemi laissa des morts sur le terrain et nous avons fait quelques prisonniers, dont un officier.

En Champagne, dans la région au nord-est de la Butte de Le Mesnil, les Allemands ont dirigé cinq contre-attaques successives, hier, à la fin de la journée et au cours de la nuit, sur les tranchées conquises précédemment par nous. Toutes ces tentatives ont été repoussées.

En Lorraine, activité des deux artilleries dans le secteur de Reillon et la forêt de Parroy. Dans la même région, plusieurs reconnaissances ennemies ont été dispersées par notre feu.

Communiqué allemand d'hier dimanche, 13 février : En Flandre, après un violent combat d'artillerie, des patrouilles et d'assez forts détachements de reconnaissance ont pénétré dans les positions ennemies, y ont fait exploser quelques mines avec succès et ont fait prisonniers plus de 40 Anglais au sud de Boesinghe.

Hier et avant-hier, l'artillerie anglaise a bombardé la ville de Lille avec un bon résultat matériel. Ce bombardement ne nous a pas causé de pertes ou de dégâts militaires.

Sur notre front, entre le canal de La Bassée et Arras, ainsi qu'au sud de la Somme, l'activité des combattants a été gênée par le temps défavorable. Pendant les combats livrés dans la région au nord-ouest et à l'ouest de Vimy jusqu'au 9 février, neuf officiers et six cent quatre-vingt-deux hommes ont été faits prisonniers en tout. Le butin total comprend 35 mitrailleuses, deux lance-mines et d'autre matériel. Notre artillerie a dirigé un feu vigoureux sur les positions entre l'Oise et Reims.

Des patrouilles ont constaté, dans les tranchées de l'adversaire, les bons effets obtenus.

En Champagne, au sud de Sainte-Marie-a-Py, nous avons pris d'assaut les positions françaises sur une étendue d'environ 700 mètres, et nous avons capturé quatre officiers et deux cent deux hommes.

Au nord-ouest de Massiges, deux violentes attaques ennemies, qui se sont produites près de notre élément de tranchée occupé avant-hier par l'ennemi, ont échoué.

A l'est des Maisons de Champagne, les combats à coups de grenades à main continuent sans interruption.

Entre la Meuse et la Moselle, nous avons détruit, au moyen de cinq grosses mines, les tranchées avancées de l'adversaire, sur une étendue de 30 à 40 mètres.

En Lorraine et dans les Vosges, vifs combats d'artillerie.

Au sud de Lusse, à l'est de Saint-Dié, un détachement allemand a pénétré dans un élément d'une position française avancée et a fait prisonniers plus de 30 chasseurs alpins.

Journée du 13 février

Communiqué français d'hier dimanche, 13 février, à 11 heures du soir : En Artois, la journée a été marquée par une série d'attaques allemandes depuis la cote 140 jusqu'au moulin au nord de La Folie. Dans la matinée, ont eu lieu les premières tentatives sans résultat, à l'ouest de la cote 140. Dans l'après-midi, après un bombardement violent de nos positions, l'ennemi a attaqué sur quatre points différents de notre front. Trois de ces attaques ont été arrêtées par nos tirs de barrage et notre feu d'infanterie. Au cours de la quatrième, l'ennemi a réussi à pénétrer dans nos tranchées de première ligne, à l'ouest de la cote 140. Il en a été chassé par une contre-attaque immédiate, qui lui a infligé des pertes sensibles en morts et en blessés.

Un avion allemand, canonné par nos batteries, a dû descendre en flammes à l'est de Givenchy.

Au sud de Frise, une attaque à la grenade sur nos ouvrages a échoué. A l'est de l'Oise, nous avons bombardé les organisations ennemies en face de Fontenay.

Entre Soissons et Reims, l'artillerie allemande a été particulièrement active dans les secteurs de Soissons, Chassigny et Pompelle. Nos tirs de barrage ont fait avorter une action d'infanterie en préparation.

En Champagne, au cours d'une action de détail entre la route de Navarin et Saint-Souplet, nous avons fait des prisonniers. A l'est de la route de Tahure à Somme-Py, l'ennemi a pris pied dans quelques éléments de tranchées avancées.

En Argonne, tirs de destruction sur les organisations adverses au nord de Four de Paris.

En Haute-Alsace, une attaque ennemie à l'est de Seppois a été enrayée par notre tir d'artillerie.

En Alsace
Bâle, 13 février.

Les Basler Nachrichten apprennent, de bonne source, que l'artillerie française, probablement en représailles du bombardement de Belfort, a complètement détruit le village de Biesel, non loin de la frontière suisse et de la vallée de la Larg, dans le Sundgau.

Les zeppelins
Rouen, 13 février.

L'alerte a été donnée, samedi, à Rouen, à 8 h. 50 du soir, un zeppelin étant signalé. L'alerte a pris fin à 10 h. 40.

Une alerte s'étant produite au Havre, dans les mêmes conditions, on suppose que le zeppelin a rebroussé chemin.

Cuirassés français coulés ?
Berlin, 12 février.

(Officiel.) — Un sous-marin allemand a coulé, le 8 février, sur la côte de Syrie, au sud de Beirouth, le vaisseau de ligne français Suffren. Le navire a sombré en deux minutes.

(Le Suffren était un grand cuirassé, datant de 1899. Il portait 800 hommes.)

Paris, 13 février.

Un radiogramme allemand annonce qu'un sous-marin allemand a coulé, le 8 février, le cuirassé français Suffren, le long des côtes de Syrie. Le Temps annonce, par contre, que le Suffren est actuellement à Toulon.

Paris, 13 février.

Le ministre de la marine communique que l'on a des inquiétudes sur le sort du croiseur Amiral-Charner, croisant sur les côtes de Syrie, qui n'a pas donné de ses nouvelles depuis le 8 février, date à laquelle, selon un télégramme allemand, un sous-marin aurait coulé un bateau de guerre français.

Le bateau anglais coulé
Londres, 12 janvier.

Le ton du communiqué allemand du 11 courant qui annonçait la destruction du « nouveau croiseur Arabic » et le fait qu'un croiseur de ce nom ne figure dans la nomenclature de la flotte anglaise arrêtée en 1914 a pu faire naître à l'étranger l'impression qu'il devait s'agir d'un des récents dreadnoughts construits depuis le début de la guerre.

Un communiqué de l'amirauté britannique observe que les croiseurs mis en fuite par la flotte allemande, dont parle le communiqué de Berlin, sont en réalité quatre embarcations employées pour le dragage des mines et que trois d'entre elles sont rentrées indemnes.

Berlin, 12 février. (Officiel.) — Il faut ajouter au communiqué officiel du 11 février, annonçant la destruction de l'Arabic par nos torpilleurs, que, suivant des constatations ultérieures, on peut dire avec certitude que le deuxième navire anglais qui a été touché par une torpille, a également coulé. Il a été établi, en outre, que seul le commandant, le médecin du bord, un officier et 27 hommes de l'équipage de l'Arabic ont été sauvés.

Pendant le voyage de retour, le médecin et trois hommes ont succombé, étant restés plusieurs heures dans l'eau.

Vapeur belge coulé
Londres, 13 février.

Le Lloyd annonce que le vapeur Adriatic d'Anvers a été coulé. Deux marins se sont noyés.

La conscription anglaise
Londres, 13 février.

L'Observer écrit que le War Office promulguera cette semaine un arrêté appelant sous les drapeaux tous les célibataires enrôlés suivant le plan de lord Derby, ainsi que les hommes qui sont touchés par l'obligation du service militaire.

Cela correspond à l'appel sous les drapeaux, pour la troisième semaine de mars, de tous les jeunes gens du pays en âge de servir à l'armée.

L'enrôlement des Canadiens
Ottawa, 12 février.

(Reuter.) — Le ministère de la guerre annonce que les enrôlements au Canada pour le service d'outre-mer se sont élevés, en janvier, à une moyenne d'environ mille hommes par jour. Le total des enrôlements au Canada est jusqu'à maintenant de 240,000 hommes.

Raid d'avions autrichiens
Rome, 13 février.

L'agence Stefani annonce : Hier soir samedi, des avions ennemis ont survolé Codigoro (province de Ferrare), Bottrighe (province de Rovigo) et Ravenna. Ils ont lancé des bombes, blessant un certain nombre de personnes et en tuant quinze, dont plusieurs femmes et enfants, dans la population civile.

A Bottrighe et à Codigoro, il y a eu de légers dégâts matériels.

A Ravenna, l'hôpital civil, siège de la Croix-Rouge, a été atteint et endommagé, ainsi que la basilique de Saint-Apollinaire, dont une partie du porche a été démolie.

Renforts français à Salonique
Salonique, 13 février.

Les troupes françaises de renfort ont débarqué ce matin et ont défilé à travers la ville au son des clairons, se rendant dans leur camp aux abords de Salonique. L'aspect des troupes a impressionné les spectateurs grecs. Le calme règne sur tout le front.

Le temps, qui avait été très sec jusqu'à maintenant, a changé, il pleut à torrents.

La capitulation du Monténégro
Vienne, 13 février.

B. C. V. — En réponse aux déclarations que le président du conseil du Monténégro, M. Mouchkovich, a fait répandre, le 11 février, par l'agence Havas, à l'effet de donner le change sur la capitulation, il s'efforce d'établir de nouveau que, le 14 janvier, le roi Nicolas a adressé à Sa Majesté impériale et royale un télégramme lui demandant la paix et que, le même jour, le président du conseil M. Mouchkovich, au nom du gouvernement monténégrin, a adressé également un télégramme contenant les mêmes propositions au gouvernement impérial et royal. Le 16 janvier, le gouvernement monténégrin, dans une note signée du même M. Mouchkovich, a accepté la condition qui lui était posée pour l'ouverture des négociations de paix, à savoir la reddition sans condition de toutes les armes.

Pas d'offres de paix à la Belgique
Londres, 11 février.

La légation de Belgique à Londres publie le communiqué suivant :

« Les rumeurs qui ont circulé récemment et d'après lesquelles des propositions de paix auraient été faites par l'Allemagne au gouvernement belge sont dénuées de tout fondement. »

Un rédacteur du « Vorwärts » condamné
Berlin, 11 février.

Devant le tribunal correctionnel de Berlin a comparu un rédacteur du Vorwärts, Ernest Meyer, sous l'inculpation d'excitation à la haine de classe et d'infraction à un ordre du commandement militaire. Deux brochures lui étaient reprochées par l'accusation, l'une intitulée : Qui est responsable de la guerre ? et l'autre : La Folie des annexions. L'inculpé était défendu par M. Haase, député au Reichstag. On remarquait, parmi les témoins, Liebknecht, revêtu de son uniforme d'ouvrier militaire. Le procureur impérial avait demandé le huis clos.

Le jugement a déclaré Ernest Meyer coupable d'avoir répandu et publié, sans autorisation, « des opinions sur le but de la guerre » (sic), et l'a condamné à huit jours de prison.

Ligue des patriotes belges

La section fondée en Suisse de la Ligue des patriotes a tenu sa première assemblée générale, le 7 février, à Genève, et a constitué son comité définitif. Celui-ci fait un pressant appel à tous les Belges qui n'ont pas encore adhéré à la Ligue et les invite à envoyer leur adhésion avec la cotisation annuelle, soit 1 fr. 25 au secrétariat, 11, rue Versoix, à Genève.

Menace de grève en Espagne

Les autorités militaires ayant annoncé leur intention de diminuer les salaires des ouvriers trop âgés de la fabrique militaire de canons à Trubia (province d'Oviedo, nord de l'Espagne), tous les ouvriers ont déclaré qu'ils se mettraient en grève aujourd'hui lundi.

L'antiloéralisme à l'œuvre

Voici le texte d'une composition française donnée ces jours-ci, à l'école supérieure de jeunes filles Edgar-Quinet, à Paris :

« Monter que le christianisme a été l'un des agents les plus importants de la civilisation française ; mais que, à l'époque actuelle, vu le développement des esprits vers la lumière scientifique, il ne peut plus exister. »

LES LETTRES A UN JEUNE FRANÇAIS

L'ancien président du Conseil français, M. Louis Barthou, écrit chaque semaine, par la voie des Annales à un « jeune Français ». Que de choses il va avoir à lui dire ! Et que de conseils à lui donner ! Nous détachons de sa première lettre les lignes suivantes :

« La guerre, qui nous coûte si cher, hélas ! en sang versé et en pertes irréparables, se traduira par un inappréciable bienfait social, si elle a eu ce résultat, auquel je crois pour ma part, de rapprocher les conditions, d'apaiser les haines fratricides, de nous faire mieux connaître les uns aux autres. La tranchée et l'hôpital, à bas votre père, ici votre mère, nous préparent une France nouvelle dont aucun Français ne sera exclu pour vice d'origine, de condition sociale, d'opinion politique ou de confession religieuse. Je persiste à penser, malgré le démenti de quelques faits, où j'aime à voir une exception, que certaines des choses dont nous souffrons hier ne se reverront pas demain. Si on les tente, elles se heurteront à une indignation et à une résolution qui n'en toléreront pas le retour. La victoire serait une dérisoire criminalité si elle était exploitée par un parti. Voulez, préparée, adhérent par la France, elle doit profiter à toute la France ! »

Nécrologie

Le « Kettler » de l'Espagne
Milan, 11 février.

Une bien douloureuse nouvelle nous arrive de l'Espagne : la mort de Mgr Joseph Torres y Bages, évêque de Vich — la ville qui donna le jour à ce grand philosophe et apologiste chrétien que fut Jacques Balmès. Et en Mgr Torres il y avait quelque chose de Balmès. A sa science philosophique et théologique profonde, il joignait un sens social merveilleux ; on peut dire de lui qu'il était le Kettler espagnol. Il a publié sur les questions du jour maints livres et brochures ; ses mandements pastoraux sont de vrais chefs-d'œuvre. Les deux derniers traitaient des sujets de grande actualité : « Dieu et César », « L'internationalisme pontifical ». Celui-ci est un réquisitoire contre l'Etat usurpateur des droits de l'Eglise ; celui-ci une revendication énergique de l'indépendance du Souverain Pontife, dont les événements actuels ont mis en évidence la nécessité absolue et urgente. De Jacques Balmès, Mgr Torres avait la perspicacité et l'ampleur du style, alliées à l'exactitude la plus rigoureuse de l'expression.

Il avait organisé les fêtes balmésiennes, qui eurent un grand éclat et un grand retentissement en Espagne et dans tout l'univers catholique. Il mourut à 70 ans, mais son esprit ne connaissait point du tout la vieillesse.

Luigi Loir
On annonce de Paris la mort du peintre Luigi Loir. Il était né de parents français à Goritz. Il avait fait ses études à Parme.

Il avait écrit une spécialité : il rendait, avec une maestria incomparable, les aspects des Paris brumeux et mouillés, aux lumières artificielles se mirant dans les flaques d'eau.

Les inondations étaient son triomphe. M. Luigi Loir avait soixante et onze ans.

Echos de partout

LA DAME AU PETIT CHIEN

De l'Europe : La dame monta dans le train à Chartres. Tout de suite elle embrassa le compartiment, où se trouvaient trois poilus... Les poilus avaient peut-être préféré l'odeur du tabac ; mais il est interdit de fumer, tandis que nul règlement ne défend aux dames de se parfumer jusqu'aux limites de l'asphyxie.

La dame s'installa dans un coin, plaça à côté d'elle un joli petit panier, d'où elle sortit un vilain petit chien. Le petit chien regarda les poilus d'un air hargneux. La dame le caressa, l'embrassa sur le museau et lui dit : « N'aie pas peur, mon trésor ; ta mère, elle est là. »

Et puis elle lui donna des gâteaux, des gâteaux spéciaux à trois francs la livre et qui évitent la constipation aux petits chiens.

Après quoi, elle dit : — Fais tes petites affaires, mon amour.

Le petit chien, avec beaucoup d'application, se mit à la besogne et déposa ce qu'on lui demandait sur un journal convenablement disposé, cependant que sa mère l'encourageait de la voix et du geste.

Or, les trois poilus, enhalés par cette scène familiale, désirent un paquet de victuailles qu'ils avaient avec eux et se mirent à manger.

On vit alors la dame au petit chien se précipiter dans le couloir.

— Monsieur le contrôleur, il y a dans « mon » compartiment trois soldats... C'est intolérable... — Qu'est-ce qu'ils font, madame ?

— Ils mangent du saucisson, avec de l'ail... C'est une horreur... Et ils boivent du vin au litre... Ne pourriez-vous pas les faire descendre ?... ou bien les changer de compartiment ?... Et puis, il y a encore autre chose, monsieur le contrôleur ; ils arrivent peut-être des tranchées. S'ils allaient donner des puces à mon chien !...

MOI DE LA FIN

Un poilu du... bataillon de chasseurs, décoré de la croix de guerre, employait son mois de convalescence, obtenu à la suite d'une blessure, à exécuter quelques travaux.

Il est appelé un jour à faire des réparations dans un appartement. La maîtresse du logis somme sa femme de chambre et lui dit :

— Françoise, emportez le coffre à bijoux et mettez-le à côté.

L'ouvrier a entendu. Il retire aussitôt sa chaîne et sa montre, les donne à son apprenti :

— Pierre, va porter ça chez le patron : il paraît que la maison n'est pas sûre.

Il y a une année

14 février 1915

Progrès allemand à Saint-Elzé, près d'Ypres. Sur la rive droite de la Moselle, près de Pont-à-Mousson, les Français reprennent le hameau de Norroy et le signal de Xon.

LA SUISSE ET LA GUERRE

La S. S. S. et la pénurie de coton

On a annoncé le départ, du Havre, d'une certaine quantité de balles de coton à destination de la Suisse. A plusieurs reprises déjà, ce départ a été annoncé, sans que pour autant nous visions arriver le coton promis.

Suisse arrêté au Tyrol

Un négociant grison de Schuls, M. Antoine Berle, qui s'était rendu à Vienne pour ses affaires, a été arrêté à Feldkirch, le 8 décembre, sous l'inculpation d'espionnage.

Relâché

Nous avons annoncé l'arrestation, à Paris, du courtier suisse Paul Eggimann, inculpé d'avoir entretenu des relations avec l'ennemi.

FAITS DIVERS

SUISSE

Le conducteur de tram Inderkun, blessé d'une balle dans le dos par l'assassin Niedermann, d'Arbon, s'est rétabli.

FRIBOURG

Militaire

Un détachement de 11 recrues sanitaires du canton de Fribourg entre au service aujourd'hui. Ces jeunes gens vont faire leur école à Bâle.

Le 1er lieutenant de troupes d'administration, Hans Reber, à Fribourg, est promu au grade de capitaine.

Le canon d'Alsace

Les nombreuses personnes qui se promenaient hier après midi, dimanche, sur la route de Berne, ont perçu très distinctement le grondement du canon d'Alsace.

Les internés civils

Il a passé hier matin, dimanche, en gare de Fribourg, deux trains d'internés civils. Le premier comptait 365 Allemands et 140 Austro-Hongrois, venant des camps de Pyrénées.

Une soixantaine de personnes ont accueilli à la gare les pauvres évacués, dont la plupart paraissent avoir bien souffert. Mais la perspective de revoir leur patrie, après plus d'une année d'exil, transfigurait tous ces braves gens, qui remerciaient avec effusion la Suisse de sa sympathie et de sa générosité.

Ce matin, lundi, un seul convoi d'internés austro-allemands - 310 personnes en tout - a traversé la Suisse. Il paraîtrait que les médecins suisses auraient constaté des cas de typhus parmi les rapatriés réunis à Constance, ce qui aurait entraîné l'arrêt immédiat de l'échange.

On nous écrit : Quand un train de grands blessés est annoncé, il n'est déjà les rues commencent à s'animer et bientôt une foule enthousiaste assaille la gare.

Arrivée du train, chacun s'empresse d'offrir aux glorieux mutilés, avec des paroles de chaude sympathie, mille petits souvenirs.

Si c'est un train d'internés civils, un quart d'heure avant son arrivée, la gare est encore dans l'obscurité la plus complète. Enfin les lampes éclairent un quai à peu près désert : une vingtaine de personnes, y compris les employés et les gardiens de service.

Si ce sont des grands blessés, de cette terrible guerre, ils souffrent, physiquement et moralement. Parmi ceux qui ont passé samedi matin se trouvaient beaucoup de Polonais, de Tchèques, établis en France depuis de longues années et renvoyés, comme sujets autrichiens, dans leur patrie, qu'ils connaissent à peine ; témoin ce jeune Polonais de trente ans ayant toujours habité Paris et qui, étant malade, est envoyé à Cracovie qu'il n'a jamais vu. Ils sont très tristes, ayant quitté ce qu'ils considéraient comme leur pays, leur foyer, leurs amis, pour aller vers un but inconnu.

Un mot de sympathie relève leur courage ; un

peu de lait chaud réconforte les enfants et les malades ; de petits coussins de voyage, si faciles à confectionner à l'aide de quelques housses de cretonne bourrées de restes de soie, d'étoffes légères coupées en petits morceaux, permettraient à ces pauvres gens de goûter quelque repos sur les dures banquettes des wagons de troisième classe.

Ceux qui ne craignent pas d'abréger leur nuit pour venir saluer les glorieux mutilés devraient faire le même sacrifice en faveur des internés civils, qu'ils soient Français, Allemands ou Autrichiens, et qui sont aussi dignes de sympathie que les blessés, car ils ont la souffrance sans avoir la gloire.

Brasserie Beaugard

L'assemblée générale des actionnaires de la Grande Brasserie et Beaugard Lausanne-Fribourg-Montreux, réunie à Montreux, samedi, sous la présidence de M. Constant Blanchod, député à Montreux, a approuvé les rapports du conseil d'administration et des contrôleurs, ainsi que les comptes de l'exercice 1914-1915 et voté, à l'unanimité des voix présentes, les conclusions proposées pour la répartition du solde de compte profits et pertes s'élevant, après les amortissements, à 114,254 fr. 05.

Les actionnaires toucheront donc pour l'exercice 1914-1915 un dividende de 5 %, soit 25 fr. par action. La date de paiement du coupon sera indiquée plus tard.

MM. Edouard Guhl (Fribourg) et Jean Ruswyll (Montreux), administrateurs sortant de charge, ont été réélus à l'unanimité pour une nouvelle période de trois ans, et MM. Henri Chesse, député à Territet ; Jules Glardon, juge cantonal à Lausanne, et Alfred Badel, propriétaire à Lausanne, ont été confirmés comme contrôleurs pour l'exercice 1915-1916, avec MM. Louis Villard, architecte à Montreux, et Emile Bonjour, rédacteur à Lausanne, comme vérificateurs suppléants. L'assemblée a ratifié l'achat d'un immeuble, à Lausanne, ainsi que l'emprunt contracté.

A l'assemblée, assistaient 59 actionnaires représentant 2359 actions.

Triste découverte

On a découvert, hier après midi, dimanche, au bord de la Broye, entre Villeneuve et Henniez, le corps d'un citoyen de cette localité, nommé T., taupier, qui a dû tomber à l'eau dans des circonstances encore inexplicables.

La monnaie d'argent usée

Suivant avis du Département fédéral des finances, les pièces d'argent françaises de 2 francs, 1 franc et 50 centimes à l'effigie de Napoléon III couronné ne peuvent pas être refusées si la couronne ou le millésime se voient encore. En conséquence, les pièces dont le millésime n'est plus visible, mais sur lesquelles la couronne est apparente, ont encore cours et ne peuvent être refusées.

Marché-concours de bétail gras

Un marché-concours d'animaux gras de l'espèce bovine aura lieu à Fribourg, le lundi 17 avril prochain.

Alerte

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, dimanche, vers 6 h. 3/4 du matin, à Beaugard, dans l'arrière-magasin du bâtiment portant le n° 4, à la rue du Progrès. Des cendres encore chaudes avaient été placées, la veille, dans une crasse, à proximité de la provision de bois et de briquettes. Pendant la nuit, le feu prit à la caisse et se communiqua au tas de combustible. La fumée qui remplissait toute la maison donna l'éveil.

On parvint à se rendre maître de ce commencement d'incendie avant qu'il eût causé des dégâts appréciables.

MERCURIALE AGRICOLE

Situation. - Les résultats du recensement fédéral de 1910 viennent de paraître. Nous y lisons que l'agriculture suisse occupait, il y a cinq ans, 1 million 100,087 personnes : en 1900, 1,100,910. En dix ans, le nombre de ceux qui vivent de la terre a donc diminué, en Suisse, de 90,823 paires de bras ; il est tombé du 33,2 % au 27,7 % de la population totale ; cela, tandis que les autres métiers voyaient croître sans cesse leurs effectifs, et ce n'est qu'une continuation. En effet, l'agriculture occupait, sur l'ensemble de la population suisse, le 50 % de notre peuple en 1850, le 41 % en 1880, le 33 % en 1900 et le 28 % en 1910.

Il y a soixante ans, la moitié des Suisses étaient des cultivateurs ; en 1900, le tiers ; aujourd'hui, le quart seulement.

On sait cependant combien le paysan est attaché à son sol ; objet matériel qui plaît à ses regards, tient son cœur, sur quoi se concentrent ses rêves d'aisance et de vieillesse paisible. A combien de déceptions, à combien de faillites et de désespoirs correspondent donc ces 90,823 défections annuelles ?

Vaincus du sort, les uns s'obstinent, font contre mauvaise fortune bon cœur, végètent misérablement leur vie durant et meurent empoisonnés ; les autres liquident et prennent congé de la terre, en se couant sur elle la boue de leurs gros souliers. Et dire qu'on reproche à nos paysans de s'enrichir au détriment du consommateur ! C'est du réajustement de la forme qu'on devrait se préoccuper et, pour cela, il faut que la terre arrive à nourrir son homme, et non à le mettre dans la misère.

Engrais. - Quelques wagons de sel de potasse sont arrivés ces jours-ci d'Allemagne, à destination des syndicats agricoles de notre canton. Comme la marchandise n'est pas emballée, c'est tout un travail d'en opérer le déchargement.

Céréales. - Les prix ont une tendance à la hausse. Le froment se vend de 35 à 40 fr., et l'avoine de 32 à 35 fr.

Parmi les faits qui intéressent le ravitaillement général du continent, il faut citer l'augmentation

énorme du fret, dont la Liberté a déjà parlé. Le transport des céréales de la République Argentine en Angleterre a encore monté cette semaine et il arrive à 19 fr. 50 les 100 kilogrammes. Le fret d'un bateau de 70,000 quintaux métriques coûte donc, à lui seul, et pour un seul voyage, 1,365,000 fr. ; en temps de paix, et dans la première moitié de 1914 même, il coûtait 62,500 fr. seulement, soit 93 centimes par 100 kilos.

Apiculture. - Le prix du miel varie de 2 fr. 80 à 3 fr. 20 le kilogramme à Fribourg et à Lausanne ; il va jusqu'à 3 fr. 40 à Genève.

En vue de grouper leurs efforts pour promouvoir le développement de l'apiculture dans notre canton, les sociétés existantes viennent de se constituer en fédération. Le comité est composé de M. le doyen Colliard, à Dompiere, président ; de M. Hayoz, syndic, à Liebiatorf, vice-président ; de M. César Bonny, à Fribourg, secrétaire ; de M. Jean Kolly, à Fribourg, gérant, et de M. Aebly, à Gisviesse, membre.

Nous aimons à croire que tous les amis de l'apiculture salueront avec plaisir cette nouvelle organisation et que celle-ci répondra au but de ses promoteurs.

Vins. - La Liberté a signalé que d'importants achats de vins ont été effectués, ces derniers jours, en Valais, au prix de 78 à 80 centimes le litre.

A Genève, plusieurs ventes ont été opérées, au Mandement, aux prix de 75 à 78 centimes le litre, pour du vin de la récolte de 1915.

A la Côte, on demande de 72 à 75 centimes le litre.

En France, dans l'Hérault, les vins rouges et blancs se vendent, pris dans les propriétés, de 67 à 71 fr. l'hectolitre.

Bois. - En raison de l'absence de neige, l'exploitation des bois à la montagne est rendue très difficile et même, dans certains cas, impossible. Aussi y a-t-il un léger ralentissement dans les achats.

Dans le Jura vaudois, on paye le bois de sapin en hêtre de 35 à 45 fr. le mètre cube ; le bois pour la fabrication du papier se vend jusqu'à 13 fr. 50 le stère.

Produits laitiers. - La Fédération bernoise des sociétés de laiterie compte actuellement 414 sociétés, avec 12,000 membres. Dernièrement, sont entrées dans cette fédération les sociétés de Lourtiers, Gusehlmuth, Cordast, Buchillon, Chévilles et Bied-Agrimoin.

Les producteurs de lait des sociétés de laiterie de la Singine ont eu une assemblée, hier, 13 février, à Tavel, pour discuter la question de la vente du lait. On sait que, dans la partie allemande de notre canton, les contrats expirent au 1er mai. Le 6 février, une importante réunion des délégués de la Fédération vaudoise-fribourgeoise des sociétés de laiterie, de la Fédération gruyérienne et de la Société pour l'exportation du fromage de Gruyère s'est tenue à Fribourg, pour examiner la question du prix du lait et, surtout, pour donner plus d'extension aux entrepôts de Bulle.

M. le Dr Laur, secrétaire de l'Union suisse des paysans, assistait à la séance.

Détail d'élevage. - Bien que la production indigène soit obligée de fournir à peu près toute la viande destinée à la consommation de la population suisse, la quantité de bétail d'élevage est, en ce moment-ci, très grande. Dans certains centres, il n'y a même plus de place disponible pour les veaux. Les recensements opérés dernièrement dans les cantons de Neuchâtel et de Saint-Gall ont permis de constater une augmentation du bétail en regard de l'année précédente. Pour le canton de Neuchâtel, l'augmentation est de 1,259 têtes bovines.

A l'occasion des expertises pour l'examen des taureaux qui ont eu lieu dans notre canton en janvier dernier, on a constaté qu'il avait été présenté au jury au moins un tiers de taureaux de plus qu'en 1915. C'est assez dire que le bétail ne fait pas défaut et que, dans l'intérêt de notre élevage, il serait nécessaire qu'on permit une certaine exportation. Dans le cas contraire, on serait obligé d'abattre pour la boucherie du bétail de rente.

Dans plusieurs provinces allemandes de l'est, les gouvernements militaires ont interdit le commerce du bétail, pour mettre un terme à l'accaparement par des spéculateurs qui achetaient à tout prix.

Les porcs d'élevage sont excessivement recherchés en ce moment-ci. A la foire de Morat, les porcelets de 5 à 6 semaines se sont vendus jusqu'à 110 fr. la paire ; au marché de Bulle, on les a payés de 100 à 105 fr.

Détail de boucherie. - Les prix du gros bétail de boucherie sont stationnaires. Les veaux gras se vendent jusqu'à 1 fr. 80 sur le marché de Fribourg ; 1 fr. 50 à Bulle, 1 fr. 92 à Langenthal ; 1 fr. 60 à Lausanne, et 1 fr. 95 à Genève.

Pour les porcs gras, le prix de 2 fr. 20 le kilogramme de poids vif se paye sur tous les marchés de la Suisse romande.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de gymnastique « Fribourg-Hommes ». - Ce soir, lundi, à 8 h. 30, leçon de gymnastique au local habituel.

Chœur mixte de Saint-Nicolas. - Reprise des répétitions régulières. Ce soir, lundi, à 8 h. 1/2, répétition pour tenors et basses, au local.

FOOTBALL

Pour le championnat fribourgeois, Excelsior I de notre ville a fait match nul avec Stella III A par 1 but à 1.

LA VIE ECONOMIQUE

Une semaine saine. A Zurich, hier dimanche, a eu lieu une assemblée pour discuter l'organisation d'une semaine commerciale suisse.

Cette assemblée avait réuni plus de deux cents représentants d'organisations industrielles et commerciales de toute la Suisse.

La hausse du platine

Le platine nous vient principalement de la Russie ; et la Russie, qui sait que l'Allemagne manque de platine et en cherche, a décidé de n'en vendre qu'aux Alliés. Elle le refuse même, dit-on, aux pays neutres.

Les Etats-Unis, qui consomment de grandes quantités de ce métal, se plaignent donc aussi de manquer de platine. Le produit coûtait chez eux, avant la guerre, 9000 francs le kilo ; il en coûte 19,000 aujourd'hui.

On sait que le platine est employé pour les crochets des dentiers.

DERNIÈRE HEURE

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Bulletin anglais

Londres, 14 février.

Communiqué officiel du front britannique, le 13 février, à 2 h. 50 après midi :

La nuit dernière, nous avons fait éclater une mine à l'ouest de Hulluch (au nord de Lens) et en avons occupé l'entonnoir, sans éprouver de pertes.

On signale, de part et d'autre, une grande activité de l'artillerie pendant la journée près de Buthuile, à la redoute Hohenzollern (près Loos), à Cauchy (entre Béthune et La Bassée) et à Armentières.

L'ennemi a bombardé nos tranchées de Hooge (près Ypres) et celles situées plus au nord.

L'activité des avions est considérable près de la ville d'Ypres.

En Alsace

Bâle, 14 février.

Les journaux bâlois rapportent que, samedi, les Français auraient tiré plusieurs obus de gros calibre sur Mulhouse. On ignore s'ils étaient des hauteurs de Thann ou de la région de Burnhaupt et de Sulzach.

On assure, d'autre part, qu'un certain nombre d'habitants de Mulhouse ont quitté la ville pour se mettre en sûreté sur la rive droite du Rhin.

M. Briand chez Victor-Emmanuel III

Rome, 14 février.

Stefani. - M. Briand et la mission française se sont rendus au quartier général, où le roi les a retenus à déjeuner. Ils ont été accompagnés par le roi au commandement suprême. Ils ont pu observer divers points du front italien dans le moyen et le bas Isonzo et dans la zone de Carnie. La mission française a quitté la zone de guerre dimanche soir, par train spécial, au milieu des ovations de la foule.

Le conseil des Alliés

Rome, 14 février.

L'Idée nationale consacre un article à l'institution du conseil central des Alliés, décidée au cours de la visite de M. Briand à Rome. Ce conseil se réunira périodiquement et, la veille de chaque séance, l'ordre du jour sera transmis aux divers gouvernements.

Le Conseil commencerait ses travaux les premiers jours de mars.

Le bombardement aérien de Ravenne

Milan, 14 février.

Le Corriere della Sera reçoit confirmation de la destruction du portique monumental de la basilique de Saint-Apollinaire par les avions autrichiens qui ont survolé Ravenne.

La basilique date du règne de Théodoric-le-Grand, roi des Ostrogoths, qui en fit l'église de la cour, au VI^e siècle. Elle possède des fresques et des mosaïques précieuses.

Les Bulgares à El Bassan

Sofia, 14 février.

Agence bulgare. - Le quartier général annonce que les troupes bulgares ont occupé avant-hier El Bassan.

La population leur a fait un accueil chaleureux. La ville est paisivée.

L'attitude de la Roumanie

Bucarest, 8 février.

(Retardée.) - (Havas.) - La situation du cabinet s'affermi chaque jour en raison de l'attitude du roi, qui se met d'accord avec M. Brătianu, et de l'opposition. La propagande austro-allemande, très active, cherche à créer des difficultés entre le roi et M. Brătianu, soit en publiant des nouvelles tendancieuses, soit en provoquant des incidents diplomatiques.

Les nouvelles classes appelées à la défense des Carpathes et des rives du Danube ont été complétées.

Lors de sa dernière entrevue avec M. Brătianu, M. Radof a préconisé une union roumano-bulgare. M. Brătianu a répondu que la Roumanie avait tout intérêt à maintenir sa neutralité armée.

La presse déclare que l'idée d'un gouvernement Marghiloman, ou avec un pseudo-Marghiloman à sa tête est de toute impossibilité.

La prochaine offensive

Paris, 14 février.

De Bucarest au Petit Parisien :

M. Take Jonesco, interviewé, a déclaré que les Allemands, obligés de prendre l'offensive au printemps, choisiraient certainement le front oriental, espérant surprendre les Russes avant le développement complet de leur organisation.

M. Jonesco ne croit pas à une attaque contre Salonique, ni contre l'Egypte.

Autour d'Enver pacha

Paris, 14 février.

L'Echo de Paris apprend de Salonique que, au cours du dernier conseil de guerre tenu à Constantinople, une vive discussion s'est élevée entre Enver pacha et les généraux allemands, Enver pacha exigeant l'envoi immédiat de troupes turques au Caucase, et les Allemands insistant pour le maintien des Turcs en Thrace, à cause de l'importance du front de Salonique.

Une menace

Salonique, 14 février.

(Havas.) - A la suite des nombreuses défections survenues dans l'armée bulgare, les autorités bulgares menacent les soldats d'arrêter leurs parents en cas de désertion.

Sur la mer Noire

Pétrograd, 14 février.

(Vestnik.) - Les 9 et 10 février, nos navires de la flotte de la mer Noire ont continué le bombardement intense des positions turques près de Vitéz.

Au nord de la chaîne de montagnes de Lazistan, nos navires ont eu un combat heureux

avec les batteries côtières turques, dont une partie ont été réduites au silence.

Le 9, nos navires ont capturé un voilier turc en marche vers l'ouest.

Le 11, nos navires, tout en appuyant l'offensive des troupes, ont détruit, sur la route du littoral, deux ponts de pierre, dont un à trois travées, et quatre ponts de bois.

Pendant l'exploration du littoral, nos navires ont coulé huit voiliers turcs.

La guerre aux colonies

Le Havre, 14 février.

(Havas.) - Communiqué du ministère des colonies de Belgique :

Le commandant des forces belges sur le lac Tanganyika télégraphie, en date du 9 février, que la canonnière allemande Hedwig von Wissmann a été coulée dans le combat naval au large d'Albertville (Toa). Deux Allemands ont été tués. Le reste de l'équipage, comprenant deux officiers, six marins allemands et neuf matelots indigènes, a été fait prisonnier. Les flottilles belge et britannique n'ont subi aucune perte.

Mémoire allemand

Washington, 14 février.

(Havas.) - Le Département de l'Etat a reçu hier, dimanche, un mémorandum allemand sur la guerre sous-marine.

Il déclare que tous les bâtiments allemands internés ont reçu l'ordre de prendre le large dès que les circonstances s'y prêteraient.

Le cardinal Mercier à Rome

Milan, 14 février.

De Rome au Corriere della Sera : Hier, dimanche, à Saint-Louis-des-Français, Son Eminence le cardinal Mercier a reçu la colonie française de Rome. De nombreuses notabilités ecclésiastiques et civiles ont pris part à la réception.

Le départ du cardinal Mercier pour la Belgique a été retardé d'une semaine, le primat de Belgique devant prendre part à une séance de la Congrégation des Etudes.

Milan, 14 février.

On mande de Rome au Corriere della Sera que l'entrevue du cardinal Mercier et de M. Briand a eu lieu chez le directeur de l'Ecole française de Rome, le peintre Besnard, lequel est occupé au portrait du cardinal-archevêque de Malines.

Accident d'aviation

Milan, 14 février.

Le Secolo annonce qu'un grave accident s'est produit à l'aérodrome de Tavièdo.

Un avion, monté par un pilote et un mitrailleur, a fait une chute de 800 mètres. L'aviateur a eu les membres brisés et le crâne fracturé. Sa vie est en danger. Le mitrailleur a une jambe fracturée.

SUISSE

La crise politico-militaire

Liestal, 14 février.

Une assemblée populaire convoquée par le parti radical de Bâle-campagne, comptant plus de 600 citoyens, a envoyé au Conseil fédéral une adresse de remerciements les plus chaleureuses et de pleine et entière confiance dans ses mesures en vue de sauvegarder l'indépendance économique et politique du pays et de maintenir la neutralité et l'union de tous les confédérés.

Le texte de l'adresse a été télégraphié à Berne.

La vieille garde fidèle

Soleure, 14 février.

Une réunion de 200 vétérans soleurois du service des frontières de 1870-1871 a adressé un télégramme au Conseil fédéral, pour lui exprimer ses sentiments de reconnaissance et son entière confiance.

Accident mortel

Payerne, 14 février.

Un lourd camion qui faisait machine arrière, près de l'hôpital, a renversé et écrasé la petite Cécile Gnanz, âgée de six ans. La victime a subi une fracture du bassin.

Calendrier

MARDI 15 FÉVRIER

Saints Faustin et Jovite, martyrs. Les saints frères Faustin, prêtre, et Jovite, diacre, furent martyrisés à Brescia, après avoir converti de nombreux païens par leurs prédications.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 14 février

BAROMÈTRE

Table with 12 columns: Fév., 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, Fév. and 12 rows of barometric data.

Thermomètre C.

F. v. M. 8 h. m. 3 U -3 -5 2 2 8 h. m. 1 h. s. 4 0 -1 -2 3 4 1 h. s. 3 -1 -1 -2 1 2 8 h. s.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 14 février, midi.

Ciel nuageux. Vent du sud-ouest. Troubles prochains.

La maison du mensonge

par ROGER DONNER

Bref, notre aventure, comme tu dis, s'est terminée par une jolie promenade en auto. Tu plaisantes? Nullement. Demande plutôt à Paul. Ainsi, ce dieu tombé de l'Olympe à la minute propice, non content d'arracher les gens à la noyade, les véhicule par-dessus le marché... Un chauffeur de profession, sans doute? Tu l'égaras complètement, ma chère... Au fait, tu ne le connais pas... Apprends donc que ce Monsieur a un caractère énorme, une distinction... Dis-moi donc tout simplement son nom. Nous l'ignorons; je suis, en revanche, que c'est un homme superbe, blond comme un Anglais qu'il doit être; bien qu'il parle correctement notre langage. Enfin, tu vois bel et bien emballée sur cet étranger, conclut Germaine sans se troubler, éditée sur le peu de durée de ces accidents-là chez son amie. Résignons-nous à entendre vanter du matin au soir, deux jours durant, les mérites de cet illustre inconnu. Bah! prenons patience, toutefois; ce beau feu s'éteindra de lui-même, puisque vous n'êtes pas destinées à vous rencontrer de nouveau, lui et toi. Tu te trompes, répartit la jeune fille, triomphante. Nous nous reverrons bientôt, au

contraire. Ce Monsieur désirant changer de voiture, Paul a ébauché un marché avec lui. Germaine se tourna vers Margarenes: — Vous achèteriez une automobile? demanda-t-elle, éfarée. — Pourquoi pas? répondit-il aimablement. Maintes fois vous paraissiez regretter les promenades que vous faisiez en Angleterre... Mlle Lemaire frissonna... Hélas! c'était sir Lancelot qui lui avait fait explorer ainsi les environs de Gaveston. — Pour mon compte personnel, reprit-elle, essayant de se montrer indifférente, je ne recommencerais pas volontiers de semblables courses; elles me fatigueraient. Aussi ne concluez rien en vue de mon plaisir... — Eh bien! moi, je ne me sens pas blâcée à ce point, déclara Léone, un peu piquée. J'espère que tu persisteras dans ton projet, mon bon Paul. — Je réfléchirai, fit-il, indécis. — Quoi! après m'avoir bercée de cette séduisante perspective, faire subitement volte-face? Je te croyais plus de consistance, mon cher, et moins inféodé aux caprices de Germaine. — Mais, dit Germaine, dédaigneuse et lasse de cet entretien, qu'avez-vous besoin de rien changer à vos plans pour une parole prononcée en l'air?... Léone doit donner son avis avant moi, et puisque cette acquisition lui plaît... — D'autant plus qu'il ne s'agit que d'une sous-location et non d'un véritable achat; ce qui nous permettra de finir agréablement la saison. Lord Trois Étoiles — car c'est un lord, j'en suis convaincue — nous passerait sa voiture, que nous laisserions à notre tour, en

partant, au constructeur de Toulon qui la fournit. — Cela nous procurera un peu de plaisir pour beaucoup de travail, soupira Margarenes, très refroidi depuis que Germaine témoignait un si piètre enthousiasme. Il faudra entrer en relations avec ce Monsieur, subir un examen, commander un équipement, que sais-je encore? — Je me ferai breveter à la place, si cela t'arrête, affirma Léone d'un air déterminé. Et je ne serai pas la première chauffesse de France, je suppose. — Il y a quelque chose de plus simple encore, dit Germaine; engagez un mécanicien qui vous enlèvera tout souci matériel... — Et qui, surtout, offrira toutes les garanties de sécurité désirables, conclut Léone, rassurée. Ne te gêne pas pour ajouter cela, va; je suis au-dessus de tes sarcasmes... Voyons, Paul, décide-toi, sans quoi nous nous brouillerons. — Résister à une femme, c'est beaucoup, soupira l'ancien percepteur; à deux, c'est trop. Qu'il soit donc fait comme vous le souhaitez, Mesdames; nous n'avons plus qu'à patiemment attendre la visite du jeune sportman à qui j'ai laissé ma carte et mon adresse. — Mon lord s'est donné en échange son adresse sur sa carte que tu as eu soin de perdre en chemin. — S'il a gardé la mienne, il suffit. L'incident paraissait clos. La soirée fut abrégée, par égard pour les hâtements que Léone s'efforçait en vain de dissimuler derrière sa main chargée de bagues. La mauvaise humeur de Margarenes s'en accrût. Fallait-il que cette petite sottise, non

contente de l'avoir entraîné Join de Germaine tout le jour, le privé encore de ces heures charmantes de réunion intime, les plus douces pour lui? Mlle Lemaire s'y montrait parfois un peu moins froide et sévère. Les lectures que l'on faisait en commun rapprochaient les esprits. On causait littérature, on discutait les caractères, et Léone se faisait prudemment quand on abordait ces sujets délicats. Margarenes avait la satisfaction de s'entretenir presque en tête-à-tête avec celle qui occupait toutes ses pensées. Lorsque chacun eut regagné sa chambre, ce soir-là, Germaine pénétra sans façon dans celle de Léone. Elle trouva Mlle Margarenes rêveusement appuyée contre la fenêtre ouverte à la fraîcheur un peu vive de la nuit et contemplant les étoiles avec une physionomie grave, chose inaccoutumée chez elle. — Voyons, Léone, que t'arrive-t-il aujourd'hui? dit-elle, mi-gaie, mi-sérieuse. Tantôt tu te vois nerveuse, presque agressive comme tout à l'heure; tantôt songeuse et silencieuse comme à présent. Si tu ne veux pas montrer à un ton cœur devant ton frère, peut-être serai-je digne, moi, de recevoir tes confidences. Avec effusion, Léone se jeta au cou de son amie. — Oh! chérie, chérie! si tu savais ce que j'éprouve... Le coup de foudre, je crois; en tous cas, en tous cas, je n'ai jamais rien senti de semblable. — Je le devine; pour cet étranger?... — Oui, ce gentleman qui a si adroitement repêché notre cher Bébé... Tu me diras que

l'acte, en soi-même, n'a rien d'extraordinaire, oui, mais l'impression que m'a produite ce Monsieur... — Hum! tu vas bien vite en besogne. D'abord, tu ignores tout de ce personnage; à peine avez-vous causé une heure ensemble. Et puis, sais-tu si cette impression a été réciproque? — Dame! il m'a plutôt semblé qu'il s'adressait volontiers à moi... J'avoue que, pour ma part, je ne le quittais guère des yeux. — Pourquoi que tu ne lui aies point paru inconnu? murmura Germaine, soucieuse. — Je te jure que je me suis tenue parfaitement. Je devinais trop que des façons... et dehors ne lui plairaient pas; je m'efforçais d'imiter la correction, ô Minerve!... Je cherchais à me rappeler, pour les copier, les manières dignes, la parole impeccable, ton geste rare, tes attitudes. Hé! pouvais-je prendre un meilleur modèle? — Flattée! Tu essaies de m'amadouer afin que je ne te gronde pas; cependant, je conserve des soupçons sur ton rôle dans cette aventure... Car enfin, c'est une aventure que cette promenade en automobile avec un inconnu... — Qui s'agit de sauver notre cher! — Paul a manqué de prudence en cette occasion. — Pas du tout, je te l'affirme. Nous adresses, comme de juste, de chaleureux remerciements à ce Monsieur, quand il nous suggère l'idée de nous conduire à l'hôtel où Bébé pourrait boire quelque chose afin de se remettre de ses émotions. (X suivre.)

VOYEZ CETTE AUTOMOBILE



Voyez cette automobile. Regardez bien sa marque (Charbon de Belloc). Avec cela on supprime tout ce qui vous gêne: Gastralgie, Entérite, Maux d'estomac, Digestions difficiles, etc., et on fait disparaître la constipation.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les sécheresses, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre: 2 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc: 2 francs. — Dépôt général: Maison FIERRE 19, rue Jacob, Paris.

CADEAU La Maison G. Vinel, Rue Gustave Rebillod, 8, Genève, agent général pour la Suisse, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un échantillon de CHARBON DE BELLOC (poudre) ou une petite boîte de PASTILLES BELLOC à toute personne qui en fait la demande de la part de La Liberté.

OFFRE AUX CAFETIERS Eau-de-vie pure de pommes et poires, à 1 fr. 40 franco contre remboursement depuis 40 litres. B. WEIL, spiritueux en gros, LUCERNE

LE RÉPERTOIRE des publications officielles de la FEUILLE OFFICIELLE de 1915 vient de sortir de presse. Prix: 1 fr. l'exemplaire. En vente au guichet de la S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg.

Syndicat Suisse des détaillants de la branche textile (S. S. D. T.) Les négociants désirant adhérer à ce syndicat sont invités à se rencontrer vendredi 18 février 1916, à 2 1/2 heures après midi, au restaurant Burgerhaus, à Berne.

ORDRE DU JOUR: Renseignements sur l'activité du syndicat. Inscriptions de nouveaux membres (chaque part est de 200 fr.). Nomination d'administrateurs. Les demandes d'admission peuvent aussi être adressées au siège social: Casino de Montbenon, à Lausanne.

Vente juridique Vendredi 18 février, dès 2 heures après midi, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente aux enchères publiques, à tout prix, à la salle des ventes: un fond de magasin d'épicerie, 2 balances, 1 bascule, 1 moteur, verreries, etc. 820

Vente juridique L'office des poursuites de la Sarine vendra, au plus offrant, le mardi 15 février, à 2 heures de l'après-midi, à son bureau: 75 lots. Ville de Fribourg 1878, 4 oblige. croix rouge italienne, 2 oblige. canal Panama et diverses créances.

Crédit Gruyérien, à Bulle Messieurs les porteurs de parts de fondation sont informés qu'ils peuvent céder leurs titres à raison de 75 fr. par part à la caisse de l'établissement, à Bulle, et aux guichets de la Banque de l'Etat, à Fribourg. H 251 D 819

Le Conseil d'Administration

Bonne modiste

de campagne demande une apprentie. S'adresser à M^{me} Renouey, modiste, Montet (Broye). 717

Dactylographie

Exécution prompte et soignée de tout travail à la machine à écrire. M^{me} Marie PAGE, 5, rue Louis Chollet. H 413 F 470

une jeune fille

propre et active et de toute moralité, pour faire le ménage de 2 personnes et aider au café. S'adresser à M^{me} Chere, Brasserie du Stèle, La Chaux-de-Fonds. 759

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce vitrage.

BRISE-BISE

etc. Vente directe au consommateur. Echantillons par retour du courrier. 625 183

H. Mottler, Hérissau, Fabricateur spécial de rideaux brodés.

On demande à acheter

quantité de domaines de toute grandeur. S'adresser à l'Agence Immobilière et commerciale Fribourgeoise, S. A., Brasserie Gotthard, Fribourg. Téléph. 4.33.

Papier point

IMMENSE CHOIX très bon marché chez BOPP, ameublements rue de Tir, 8, Fribourg

A LOUER

plusieurs logements de 3 à 6 chambres ainsi que locaux pour magasins, ateliers et entrepôts. Entrée tout de suite ou à convenir. S'adresser à H. Kopp Hens, entrepreneur, avenue du Midi, Fribourg. 471

CUISINIÈRE

On demande, pour commencement mars, une bonne fille robuste et propre, sachant faire une cuisine simple et les travaux d'un ménage. Adresser les offres et copies certifiées à la boulangerie-pâtisserie M. Huguenin, à Fleurba (Neuchâtel). 782

Dame demande chambre meublée

et petite cuisine ou jouissance de la cuisine. 781. Offres avec prix, sous C 611 M, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, Montreux.

une personne

scrupuleuse, sachant faire la cuisine. S'adresser sous chiffres H 1916 J, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, St. Imier.



La joie de vivre

est devenue chose rare. C'est qu'actuellement les trois quarts de la population souffrent de la misère: ceci fait un tort énorme au plaisir de vivre, au bonheur d'une famille et à l'activité de ceux qui en souffrent, et leur montre la vie comme une « vallée restreinte de larmes » dans la vraie signification du mot. La racine de toutes ces faiblesses est sans doute la nervosité, la maladie actuellement la plus répandue et qui serait bientôt la ruine de notre peuple si l'heure n'était venue où nous pourrions être rapidement guéris dans sa première phase. Ce celui qui sent les premiers symptômes de la nervosité s'empresse d'aller à la pharmacie la plus proche, et exige du « NERVOSAN ». Ce dernier est une nourriture excellente pour les nerfs, fortifiant le corps, les muscles et les nerfs et les metant à l'abri des souffrances de cette maladie. Flacons à 3 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. 699

On demande à acheter

un piano droit

de marque et en bon état. Adresser offres écrites, sous H 779 F, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg. 809

On demande à louer, pour fin 1916 ou commencement 1917, dans le quartier du Bourg

Rez-de-chaussée ou 1^{er} étage de 4-5 pièces avec dépendances, pouvant servir de bureaux. H 760 F 787. S'adresser à Ryser-Thalmann, 2, rue de Romont.

Fromages! Fromages!

Petits fromages de Tilsit, bons tendres, 1/2 gras, de 4-5 kg. sont expédiés au prix de 1 fr. 50 le kg., par

W. LUTHI expéd. de fromages Rorschach (Saint Gall).

Mercure

est acheté en toute quantité contre paiement au comptant. S'adresser au Café Simplex (Champ des Ombles).

On trouve toujours à la Boulangerie STREBEL

au Criblat Zwietschachs de 1^{re} qualité, pour malades, convalescents et enfants en bas âge, se conservant très longtemps, convient assez pour prisonniers de guerre. Recommandé par les médecins. 4158

ON ACHETERAIT

1 à 3 wagons de foin et paille Alb. Guggisberg, toiturier, Zieglerstrass, Berne 822

Pension et chambre

disponibles, à partir du 20 février. S'adresser: Rue Grimoux, 26, 1^{er} étage. 827

SA GRANDEUR Monseigneur Colliard EVEQUE DE LAUSANNE ET GENEVE Souvenir de sa consécration épiscopale à Rome 9 janvier 1916 et de son entrée à Fribourg 17 janvier 1916 Prix: 50 centimes EN VENTE AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL Fribourg

Banque Hypothécaire suisse, à Soleure ASSEMBLEE GENERALE Messieurs les actionnaires de la Banque Hypothécaire suisse, Soleure, sont invités à assister à l'assemblée générale, ordinaire, qui aura lieu samedi 19 février, à 11 heures du matin, à l'Hôtel de la Couronne, à Soleure. ORDRE DU JOUR: I. Rapport du conseil d'administration sur les comptes de l'année 1915. II. Rapport des contrôleurs. III. Décisions concernant: a) Approbation du rapport et des comptes pour l'année 1915; b) Décharge à donner au conseil d'administration; c) Fixation du dividende et approbation des propositions concernant l'emploi du solde du compte de profits et pertes. IV. Nomination de trois membres du conseil d'administration. Pour obtenir le droit de vote, les actionnaires auront à faire le dépôt de leurs actions au plus tard trois jours avant celui fixé pour l'assemblée générale. A la Caisse de la Banque, à Soleure, ou chez M^{rs} Week, Eby & Co, à Fribourg. Le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi que le rapport des contrôleurs seront déposés, 8 jours avant l'assemblée générale, dans les bureaux de la Banque, où les actionnaires peuvent en prendre connaissance. Soleure, le 22 janvier 1916. Au nom du conseil d'administration de la Banque Hypothécaire suisse, Le président: A. Kelly-Glatz.

CIDRE DE POMMES & DE POIRES Boisson saine et très agréable, est offert par LA CIDRERIE DE GUIN Demandez le prix courant

SMITH PREMIER "SIMPLEX" La première machine à écrire à prix modéré d'une construction et d'un rendement parfaits Smith Premier Typewriter Co. BERNE, Bärenplatz, 6

A VENDRE 150 beaux pores de 4 à 6 mois, marchandise de choix. Téléphone N° 53. — A. BACHLER, Coreilles, près Payerne.

Madame Marie Kech-Peiry, à Losy; Madame et Monsieur Jacques Peiry et leurs enfants, à Gully (Gully); Monsieur et Madame Marguerite Chenux-Maboux et leurs enfants, à Chésoy; Madame veuve Marie Chantot, à La Courbe; Monsieur et Madame Louise Folly, à Courtamant; Monsieur et Madame Lucie Daillon Folly, à Bulle; les familles Maboux, à Valiruz; les familles Kech et Daillon, à Losy, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Alphonse Kech conseiller communal leur cher époux, beau-frère et cousin dévot, après une courte maladie, dans sa 70^e année, subitement, le 10 février, à 9 heures de la nuit. L'office d'enterrement aura lieu à Bulle, mardi 15 février, à 9 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part. R. I. P.

Société de chant de Belfaux Messieurs, les membres sont priés d'assister aux funérailles de leur regretté collègue Monsieur Alphonse Kech membre passif qui aura lieu à Belfaux, le 15 février, à 9 heures du matin. R. I. P.

Les familles Stemmer, à Fribourg, Genève et Yverdon, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de MADMOISELLE Elisabeth STEMMER décédée paisiblement le 13 février, à l'âge de 43 ans. L'office d'enterrement aura lieu mardi 15 février, à 7 1/2 h., à l'église de l'Hôpital des Bourgeois, à Fribourg. R. I. P.

Place vacante On demande, pour entrée prochaine UNE SERVANTE d'un certain âge, sachant faire la cuisine bourgeoise et tenir le ménage. Bon traitement et bons gages assurés. Certificats désirés. S'adresser par écrit, sous H 800 F, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg. 823

Caissière Pour tout de suite, on demande une bonne caissière ou une jeune fille intelligente sachant calculer avec habileté. Ecrire, avec copies de certificats, sous H 801 F, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg.

Une motocyclette à vendre, faute d'emploi, à très bas prix. H 755 F 784. Rue des Alpes, N° 41.